

Le Rassembleur



Tout sur l'élection partielle 2026

Page 4 à 6

Découvrez la phrase gagnante du concours

Page 7

Préparez-vous pour l'hiver!

Page 8

Le Sentier hanté a besoin de vous!

Page 12

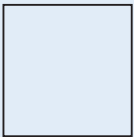


Robert Chicoine
Maire



Magdalena Prieto

Conseillère siège 1
siegel@mun-ndm.ca
Sports, loisirs, culture et vie communautaire



Poste vacant

Conseiller(ère) siège 2
siege2@mun-ndm.ca



Michel Maisonneuve

Conseiller - Siège 3
siege3@mun-ndm.ca
Sécurité publique et santé
sécurité au travail



Guy Rivest

Conseiller - Siège 4
siege4@mun-ndm.ca
Administration, gestion financière et ressources humaines



Claude Rondeau

Conseiller - Siège 5
siege5@mun-ndm.ca
Travaux publics et infrastructures municipales



Holly Crandall

Conseillère - Siège 6
siege6@mun-ndm.ca
Développement et promotion touristique

Mot du maire

Chers citoyens, chères citoyennes,

Une première année sous le signe de la rigueur administrative, de la saine gouvernance et de communications transparentes

Déjà un an s'est écoulé depuis l'entrée en fonction de votre conseil municipal. Cette première année aura été riche en défis, en décisions importantes et en apprentissages. Nous pouvons aujourd'hui tirer un bilan positif, tout en étant conscients du travail qui reste à accomplir.

Dès le départ, nous avons choisi de placer notre action sous le signe de la rigueur administrative, de la saine gouvernance et de communications plus transparentes et régulières avec les citoyens. Nous avons dû composer avec plusieurs dossiers difficiles. L'adoption de notre premier budget a notamment représenté un défi important. Des choix difficiles ont dû être faits, incluant certaines coupures et des décisions administratives responsables. Malgré ces défis, nous avons choisi de maintenir le cap. Notre objectif demeure clair : améliorer les services municipaux, renforcer la gouvernance, assurer une gestion saine des ressources publiques et préparer l'avenir de notre municipalité.

Parallèlement, nous avons entrepris plusieurs démarches afin de mieux cerner les besoins de notre communauté et de déterminer nos priorités pour les prochaines années. La réflexion stratégique réalisée par le conseil municipal au cours de la dernière année nous a permis de prendre du recul et de constater que les enjeux identifiés dans le plan stratégique de 2014 demeurent sensiblement les mêmes. Plutôt que de refaire un tel exercice, nous avons donc décidé d'identifier les enjeux qui nous semblent les plus urgents ou les plus importants et de concentrer nos efforts sur l'élaboration d'un plan d'action concret afin d'atteindre certains objectifs.

Plusieurs dossiers structurants ont également été entrepris. Nous avons notamment amorcé des discussions avec les municipalités voisines de Saint-Donat et d'Entrelacs afin d'évaluer la possibilité d'une entente de mutualisation de nos services incendie. Des discussions sont aussi en cours avec la Municipalité de Saint-Donat concernant une éventuelle entente pour l'utilisation de son écocentre. Ces collaborations pourraient nous permettre d'optimiser nos ressources et de mieux répondre aux besoins de notre population.

Cette première année a aussi été marquée par des changements et des décisions administratives importantes visant à améliorer notre fonctionnement. Outre l'instauration de nouveaux comités administratifs, nous avons décidé de ne pas combler le poste de coordonnateur aux sports et loisirs et de faire plutôt appel à une entreprise spécialisée dans l'organisation d'événements. Nous avons également remplacé le poste de technicien en

Séances du conseil municipal

Lieu : Salle communautaire
Heure : 19 h 00

Les séances ordinaires du conseil ont lieu le 2e lundi de chaque mois.

Les séances sont publiques et tous les citoyens sont invités à y assister.

Les enregistrements sont diffusés dans la semaine suivante sur le site de la municipalité, sous l'onglet Séances du conseil.

environnement par un poste d'inspecteur plus polyvalent afin d'accroître notre présence sur le terrain. Nous souhaitons de plus orienter le rôle du directeur des travaux publics vers une gestion et une planification rigoureuses de nos infrastructures et de nos actifs. Enfin, nous avons procédé à la signature de la première convention collective des pompiers.

Une première année bien remplie et variée, mais toujours en lien avec nos objectifs premiers : améliorer les services municipaux, renforcer notre gouvernance et faire avancer des projets porteurs pour notre communauté. Une année d'apprentissage, de décisions, de défis et de travail, mais surtout une année qui nous permet de regarder vers l'avenir avec confiance.

Robert Chicoine

Budget municipal 2027

Le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire consacrée à l'adoption du budget 2027.

Cette séance permettra de présenter les grandes orientations budgétaires de la Municipalité ainsi que les priorités qui guideront la prochaine année.

15 décembre 2026
19h00
Salle communautaire

La séance est publique et tous les citoyens sont invités à y assister.



Prochain café causerie

Le café-causerie du maire et des conseillers est de retour! Profitez de cette rencontre conviviale pour venir échanger avec les membres du conseil municipal, poser vos questions et discuter des sujets qui vous préoccupent ou qui touchent la vie de notre communauté.

C'est l'occasion de partager vos idées et vos préoccupations dans une formule simple et informelle, autour d'un café et de quelques petites douceurs.

Dimanche 13 décembre 2026, dès 10 h
Salle communautaire

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci

Hôtel de ville

1900 Montée de la Réserve,
Notre-Dame-de-la-Merci, Q.c,
J0T 2A0

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi
9 h à 12 h | 13 à 16 h

Bibliothèque municipale

1900 Montée de la Réserve,
Notre-Dame-de-la-Merci, Q.c, J0T
2A0

Heures d'ouverture

Mercredi 9h à 12h | 13h à 16h
Jeudi 9h à 12h | 13h à 16h
Samedi | 13h à 16h

819 424-2113 poste 7261
biblio@mun-ndm.ca

Pour joindre les services municipaux

✉ info@mun-ndm.ca
🌐 mun-ndm.ca
☎ 819 424-2113

Service de l'administration Poste 7200
info@mun-ndm.ca

Service de l'urbanisme Poste 7230
urbanisme@mun-ndm.ca

Service de sécurité incendie Poste 7240
caserne35@mun-ndm.ca

Service des travaux publics Poste 7200
travauxpublics@mun-ndm.ca

**Prochaines séances
du conseil :**

13
OCTOBRE

9
NOVEMBRE

14
DÉCEMBRE

**Séance
extraordinaire :**

15
DÉCEMBRE

DÉPART DE LA CONSEILLÈRE JULIE-ANNE COUSINEAU



Aujourd'hui, j'ai envie de vous partager une réflexion importante qui m'a menée à une décision difficile : je quitte mon rôle de conseillère municipale.

Les dernières années ont été riches en expériences, en apprentissages et en moments profondément humains. J'ai eu la chance de grandir, de comprendre, d'apprendre, de me dépasser, et de rencontrer des personnes extraordinaires. Ce parcours m'a transformée, et je le porte avec beaucoup de gratitude.

Durant ces huit années, mes priorités ont dû être réajustées. Ma famille, ma santé, mon équilibre et le besoin d'être réellement présente auprès de mes enfants demandent aujourd'hui plus de place que ce que je peux offrir en conciliant mes responsabilités municipales, mon travail, mes études universitaires et ma vie personnelle. J'ai longtemps tout porté, mais j'ai compris que ce n'était plus possible dans le contexte actuel sans me perdre un peu en chemin. Mes enfants grandissent, mes proches ont besoin de moi, et je veux être là pleinement, pas à moitié.

Malgré le fait que cet aspect ne soit pas au centre de ma décision, je veux mettre en lumière une chose : les commentaires blessants, les attaques personnelles, les accusations lancées que ce soit dans le quotidien, en assemblée du conseil, derrière un écran ou sous un faux profil... tout cela fait du tort. Pas seulement aux élus, mais aussi à leurs proches, qui eux n'ont pas choisi une vie publique ainsi qu'aux employés municipaux qui travaillent chaque jour avec cœur. Notre communauté mérite mieux. Nous méritons des échanges respectueux, même dans le désaccord. La réalité, c'est que ça use, lentement mais sûrement.

Je ne pars pas avec amertume. Je pars avec gratitude et avec le désir de préserver ce qui est le plus précieux pour moi : mon noyau familial. J'ai la chance d'avoir quatre beaux enfants en santé, un conjoint merveilleux et des proches qui méritent que je sois disponible et engagée pour eux, comme je le suis dans mes autres projets. Je reste fière de ce que j'ai accompli, reconnaissante envers celles et ceux qui ont été bienveillants, et toujours profondément attachée à Notre-Dame-de-la-Merci.

Merci à ceux qui m'ont soutenue, encouragée, respectée. Merci pour votre compréhension. Merci pour votre confiance, trois fois.

**Au plaisir,
Julie-Anne Cousineau**

Merci pour ces huit années d'engagement

Au cours des huit dernières années, Julie-Anne Cousineau s'est impliquée au sein du conseil municipal et dans la vie de Notre-Dame-de-la-Merci. Par son implication et sa présence, elle a contribué à de nombreux dossiers et projets au fil de ses mandats.

La Municipalité tient à la remercier pour le temps et l'énergie consacrés à sa communauté et lui souhaite une belle continuation dans ses projets personnels et professionnels.

Merci, Julie-Anne, pour ces huit années d'engagement auprès de Notre-Dame-de-la-Merci.

ÉLECTION PARTIELLE 2026

À la suite du départ de la conseillère municipale occupant le siège no 2, une élection partielle aura lieu le 1^{er} novembre 2026 afin de pourvoir ce poste au sein du conseil municipal.

Le siège no 2 sera notamment appelée à s'impliquer dans divers dossiers et comités municipaux. Les membres du conseil prennent leurs décisions collectivement et dans l'intérêt de la communauté.

Puisque la Municipalité n'est pas divisée en districts électoraux, l'ensemble des électrices et électeurs de Notre-Dame-de-la-Merci inscrits sur la liste électorale pourront exercer leur droit de vote lors de cette élection.

La prochaine élection partielle aura lieu le dimanche 1^{er} novembre 2026.

DATES IMPORTANTES À RETENIR

18 septembre au 2 octobre 2026

Période de dépôt des déclarations de candidature
Date limite : 2 octobre à 16 h 30

13 octobre | 8 h 30 à 12 h

14 octobre | 13 h à 20 h

Commission de révision de la liste électorale
Hôtel de ville

25 octobre | 12 h à 20 h

Vote par anticipation
Salle communautaire du Manoir de la Rivière-Dufresne

30 octobre

Vote itinérant
Heure à confirmer

1^{er} novembre 2026

Jour du scrutin

Tous les détails concernant les différentes façons de voter, l'inscription sur la liste électorale et le dépôt d'une candidature se trouvent dans notre Guide de l'élection partielle 2026 ainsi que sur le site Web de la Municipalité.

VOTRE GUIDE DE L'ÉLECTION PARTIELLE 2026



ÊTES-VOUS INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE?

Pour vérifier que c'est bien le cas, contactez Élections Québec au **418 528-0422** ou par courriel à **info@electionsquebec.qc.ca**.

Vous êtes non-domiciliés ? Veuillez **contacter la Municipalité**.

COMMENT POSER MA CANDIDATURE À L'ÉLECTION ?

1 Entamer ma réflexion

- Valider mon intérêt à m'engager comme membre du conseil municipal.
- Réfléchir à ma capacité à concilier cet engagement avec mes autres responsabilités.
- M'informer sur le rôle et les responsabilités d'une personne élue municipale.

3 Préparer ma candidature

- Me procurer le formulaire de déclaration de candidature auprès de la présidente d'élection.
- Remplir tous les renseignements demandés.
- Préparer les documents nécessaires au dépôt de ma candidature.

4 Recueillir les signatures requises

- Obtenir l'appui d'au moins 5 électrices ou électeurs de la Municipalité.
- Recueillir leurs signatures sur la déclaration de candidature.
- S'assurer que les personnes signataires sont bien inscrites sur la liste électorale.

6 Si je suis la seule candidature

- Je suis proclamé(e) élu(e) sans opposition.
- Je prête ensuite serment afin d'entrer officiellement en fonction.

2 M'informer sur le poste à pourvoir

- Siège no 2 – conseillère ou conseiller municipal.
- Implication dans divers dossiers et comités municipaux.
- Vérifier les conditions d'éligibilité avant de poser sa candidature.

Pour une municipalité de moins de 5 000 habitants :

Je peux me présenter comme candidate ou candidat indépendant ou m'associer à une équipe reconnue.

5 Déposer ma candidature

- Déposer ma déclaration de candidature dûment remplie auprès de la présidente d'élection.
- Joindre tous les documents et signatures requis.
- Effectuer le dépôt pendant la période officielle de mise en candidature.

7 Si plusieurs candidatures ont été déposées

- Une élection est tenue.
- Les électrices et électeurs de la Municipalité sont appelés à voter.
- Jour du scrutin : 1er novembre 2026.

Pour en savoir plus

Je communique avec la présidente d'élection ou je consulte le site d'Élections Québec pour connaître tous les détails concernant ma candidature.

LÀ OÙ LA NATURE NOUS UNIT !

Une phrase qui représentera Notre-Dame-de-la-Merci

Nous avons notre phrase gagnante!

Lancé dans le but de faire participer les citoyens à la façon dont Notre-Dame-de-la-Merci se présente et se raconte, tout en renforçant le sentiment d'appartenance, le concours invitait chacun de vous à proposer une phrase représentative de notre territoire et de notre communauté.

Au total, **58 propositions** ont été reçues! Cette belle participation a permis de mettre en lumière différentes visions de ce qui caractérise Notre-Dame-de-la-Merci et de ce qui nous rassemble.

Parmi toutes les propositions, celle de **Geneviève Lapointe Larouche** a été retenue :

« Là où la nature nous unit. »

Cette phrase accueillera fièrement les personnes qui entrent sur notre territoire et figurera également sur nos nouvelles cartes routières.

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont pris le temps de nous partager leurs idées. Votre créativité et votre implication ont fait de cette démarche un véritable succès!



700

lecteurs
chaque semaine !

Sur 1070 abonnés !

L'infolettre municipale rejoint maintenant 1 070 abonnés, et près de **700** d'entre vous l'ouvrent chaque semaine pour suivre les nouvelles de la Municipalité.

Ça représente environ **65 %** des abonnés qui ouvrent l'infolettre chaque semaine !

Merci de rester informés et engagés dans votre communauté!

Vous n'êtes pas encore abonné?

L'infolettre municipale vous permet de recevoir directement les nouvelles, rappels, activités et informations importantes de la Municipalité. Une façon simple de rester informé de ce qui se passe à Notre-Dame-de-la-Merci, chaque semaine.



3000 +

ABONNÉS FACEBOOK

Notre communauté continue de grandir sur Facebook
la page de la Municipalité compte maintenant

plus de 3 000 abonnés !



Actualités municipales, événements, rappels, avis importants et retours en images : notre page Facebook vous permet de suivre la vie municipale au quotidien.

Rejoignez les plus de 3 000 personnes qui suivent déjà la page de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci!

PRÉPAREZ-VOUS POUR L'HIVER !



L'arrivée de l'hiver demande quelques ajustements autour de votre propriété afin de faciliter les opérations de déneigement et de maintenir les chemins sécuritaires pour tous. Avant les premières accumulations, quelques gestes simples peuvent faire toute la différence.



1. Installez vos balises et planifiez l'emplacement de votre abri d'auto

Avant que le sol ne gèle, pensez à installer vos balises afin de bien identifier les limites de votre terrain et les éléments situés près de la voie publique.

Si vous prévoyez installer un abri d'auto temporaire, assurez-vous également de choisir son emplacement conformément à la réglementation municipale et de façon à ne pas nuire aux opérations de déneigement.

La voie publique doit demeurer dégagée à la limite de votre terrain.



2. Rentrez vos bacs dans votre entrée

En tout temps, les bacs de matières résiduelles doivent être déposés sur votre terrain, et non sur la chaussée ou le trottoir.

En hiver, placez-les suffisamment en retrait de la rue afin qu'ils soient accessibles pour la collecte sans nuire au passage des équipements de déneigement.

Une fois la collecte terminée, pensez à retirer rapidement vos bacs afin de libérer complètement l'espace nécessaire au passage des véhicules de déneigement.



3. Votre neige doit rester sur votre terrain

Lors du déneigement de votre entrée, il est interdit de pousser ou de déposer la neige dans la rue, sur le trottoir ou dans un espace public.

Assurez - vous également que vos amas de neige :

- ne nuisent pas à la visibilité, particulièrement aux intersections;
- n'obstruent pas les fossés ou les ponceaux;
- permettent de garder les bornes sèches accessibles en tout temps.



4. Stationnement et conduite hivernale

Du **1er novembre au 15 avril, entre 23 h et 7 h**, le stationnement dans les rues est interdit afin de permettre le bon déroulement des opérations de déneigement.

Lorsque les véhicules de déneigement sont à l'œuvre, gardez une distance sécuritaire, évitez de les dépasser inutilement et prévoyez davantage de temps pour vos déplacements.

Votre collaboration permet aux équipes de travailler plus efficacement et en toute sécurité.

Avant l'hiver, pensez aussi à...

Tailler les arbres, arbustes et haies qui empiètent sur la chaussée ou le trottoir, ou qui pourraient cacher la signalisation. Profitez-en également pour dégager les abords de votre propriété de tout objet pouvant nuire aux opérations de déneigement.

UN PROJET EN TÊTE? PENSEZ À VOTRE PERMIS !



Pour plusieurs travaux de rénovation, de construction ou d'aménagement sur votre propriété, l'obtention préalable d'un permis municipal est requise.

Afin de bien planifier vos travaux, prévoyez un délai maximal de 30 jours pour l'analyse et la délivrance de votre permis. Ce délai débute lorsque votre demande est complète et que tous les documents requis ont été transmis au Service de l'urbanisme et de l'environnement.

Nous sommes là pour vous accompagner

Chaque projet est unique. Si vous avez des questions sur la réglementation applicable, les documents nécessaires ou certains éléments de votre projet, n'hésitez pas à communiquer avec nous avant de déposer votre demande.

Nos inspecteurs municipaux peuvent vous accompagner dans vos démarches et, au besoin, un rendez-vous peut être prévu au bureau municipal.

Bien préparer votre demande

Une demande complète facilite son analyse et permet d'éviter des délais supplémentaires. Avant de déposer votre demande, assurez-vous d'avoir transmis tous les documents requis.

Votre permis arrive à échéance?

Si vos travaux ne sont pas terminés à l'échéance de votre permis, communiquez avec nous afin de vérifier les modalités de renouvellement applicables.

Afin d'éviter une interruption de vos travaux ou des délais supplémentaires, nous vous recommandons d'entreprendre vos démarches quelques semaines avant l'échéance de votre permis.



Abri d'auto temporaire : êtes-vous bien installé?

Avec l'arrivée de la saison froide, nous vous rappelons quelques règles à respecter lors de l'installation d'un abri d'auto temporaire.

Pour une habitation unifamiliale ou bifamiliale, un abri d'auto temporaire peut être installé dans la cour avant du 1er octobre au 15 mai, sous réserve du respect des dispositions applicables.

Où?

Seulement dans une allée d'accès ou une aire de stationnement.

Rue avec trottoir

Minimum 1,5 m du trottoir.

Rue sans trottoir

Minimum 3 m du pavage de la rue.

Limites du terrain

Minimum 60 cm de toute autre limite de propriété.

INSTALLATION SEPTIQUE : DEUX ÉLÉMENTS À NE PAS CONFONDRE



Attestation de bon fonctionnement

Le bon fonctionnement des installations septiques joue un rôle important dans la protection de l'environnement et de nos plans d'eau.

Par l'application du Règlement relatif à la gestion des installations septiques R-223, la Municipalité veille au suivi des installations présentes sur son territoire. Selon le type d'installation et sa date d'installation, une inspection peut être requise afin de vérifier son état de fonctionnement et de s'assurer qu'elle ne représente pas de risque pour les usagers ou l'environnement.

Vous ne savez pas si votre installation est visée? Communiquez avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement afin de connaître les exigences applicables à votre propriété.

Vidange de la fosse septique

Indépendamment de l'attestation de bon fonctionnement, votre installation doit également faire l'objet d'un entretien et d'une vidange périodiques.

La réglementation provinciale prévoit une vidange selon la fréquence suivante :

Résidence permanente : tous les 2 ans

Habitation saisonnière : tous les 4 ans

Avant la visite de votre entrepreneur, pensez à dégager le ou les couvercles de la fosse afin d'en faciliter l'accès. Conservez également une preuve de chaque vidange effectuée afin de faciliter le suivi de l'entretien de votre installation. Un entretien régulier contribue à prolonger sa durée de vie et à prévenir certains problèmes de fonctionnement.

ATTESTATION $\neq$ VIDANGE

L'attestation de bon fonctionnement permet de vérifier l'état de votre installation septique, tandis que la vidange constitue son entretien périodique. L'une ne

RANDONNÉE D'AUTOMNE À LA FORÊT OUAREAU



Avec ses couleurs flamboyantes, la Forêt Ouareau est particulièrement magnifique en automne. Mais les feuilles au sol, les journées plus courtes et les changements rapides de température peuvent rendre une randonnée plus exigeante qu'elle n'y paraît.

Attention au tapis de feuilles

Les feuilles mortes peuvent dissimuler les roches, les racines et les trous présents sur les sentiers. Lorsqu'elles sont mouillées, elles deviennent également très glissantes. Ralentissez le rythme, regardez où vous mettez les pieds et redoublez de prudence dans les descentes et les secteurs accidentés.

Ne vous laissez pas surprendre par la noirceur

À l'automne, les journées raccourcissent rapidement et, en forêt, l'obscurité peut s'installer encore plus tôt. Planifiez votre randonnée en conséquence et prévoyez suffisamment de temps pour être de retour avant la tombée du jour.

Et par le froid !

La température peut chuter rapidement en fin de journée, particulièrement en altitude. Même si le départ se fait sous le soleil et dans une température confortable, les conditions peuvent être bien différentes quelques heures plus tard.



En cas d'urgence, l'application permet également d'obtenir vos coordonnées GPS afin de faciliter votre localisation.

Ondago : votre carte, même sans réseau

Avant votre départ, téléchargez l'application Ondago ainsi que la carte du Parc régional de la Forêt Ouareau. Grâce au GPS de votre téléphone, vous pourrez consulter votre position sur les sentiers même lorsque le réseau cellulaire est absent.

Bienvenue dans l'équipe !

Le Service de sécurité incendie est heureux d'accueillir Alexis Béland parmi ses pompiers..

Être pompier à temps partiel, c'est choisir de s'impliquer dans sa communauté, de se former et d'être prêt à intervenir lorsque les citoyens en ont besoin. Chaque nouveau membre contribue ainsi à assurer la relève et à maintenir la capacité d'intervention de notre Service de sécurité incendie.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions !



Et si le prochain, c'était vous ?

Le Service de sécurité incendie est toujours heureux d'échanger avec les personnes intéressées à en apprendre davantage sur le métier de pompier à temps partiel et sur l'implication au sein de notre équipe.

Informez-vous auprès de la Municipalité pour en savoir plus.

LE SENTIER HANTÉ À BESOIN DE VOUS !



La 9e édition du Sentier hanté approche à grands pas! Pour permettre à cet événement tant attendu de prendre vie le 31 octobre prochain au parc de la Rivière Dufresne, nous avons besoin de citoyens prêts à donner quelques heures de leur temps.

Chaque année, le succès du Sentier hanté repose en grande partie sur l'implication de bénévoles qui contribuent à créer l'ambiance, à animer le parcours et à accueillir les nombreuses familles qui viennent célébrer l'Halloween avec nous.

Plusieurs façons de participer

- **Animez le sentier**

Enfilez un costume et prenez place sur le parcours pour surprendre et amuser les visiteurs. Faites-vous maquiller sur place pour compléter votre transformation.

- **Donnez un coup de main**

Nous recherchons également des bénévoles pour nous aider à l'accueil, à la circulation et au bon déroulement de la soirée.

- **Animez un kiosque**

Familles, groupes, entreprises, organismes et citoyens peuvent également créer et animer leur propre kiosque le long du parcours. La Municipalité fournit l'emplacement, une table et l'accès à l'électricité.

Quelques heures qui font toute la différence

Sans bénévoles en nombre suffisant, il devient difficile d'offrir un parcours animé et sécuritaire à tous les visiteurs, la formule pourrait donc être modifiée. Votre participation est donc essentielle à la tenue et au succès de cette 9e édition.

Être bénévole au Sentier hanté, ça ressemble à quoi?

Pas besoin d'être un expert de l'Halloween!

L'objectif est simplement de venir prêter main-forte et de contribuer à créer une soirée mémorable pour les familles.

Vous souhaitez animer le parcours?

Choisissez un costume et venez prendre place dans le sentier pour surprendre et amuser les visiteurs. Une maquilleuse sera sur place pour celles et ceux qui souhaitent compléter leur transformation.

Vous préférez rester dans l'ombre?

Vous pouvez aussi contribuer sans jouer de personnage! Nous avons besoin d'aide pour l'accueil des visiteurs, la circulation et différentes tâches permettant d'assurer le bon déroulement de la soirée.

Vous êtes plusieurs?

Venez en famille, entre amis ou entre collègues! Participer en groupe est une belle façon de vivre l'événement autrement tout en donnant un coup de main à la communauté.



31 OCTOBRE 2026

DÈS 18 H

ON A BESOIN DE VOUS!

Vous avez quelques heures à donner? Pas besoin d'être comédien professionnel ni d'avoir de l'expérience. Que vous souhaitiez enfilez un costume, accueillir les visiteurs, aider à la circulation ou simplement donner un coup de main, chaque bénévole compte !

JE VEUX PARTICIPER!

communications@mun-ndm.ca
819 424-2113, poste 7208

COLORIE-MOI !



Dépouillement d'arbre de Noël

Samedi 12 décembre, dès 9h30

La Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci invite ses petits citoyens à venir rencontrer le Père Noël lors du dépouillement d'arbre de Noël samedi le 12 décembre dès 9h30. Gratuit pour les résidents et villégiateurs, l'inscription est toutefois obligatoire afin de guider le Père Noël et son équipe de lutins sur le bon cadeau qui sera offert à votre enfant. Pour les enfants de l'extérieur des frais de 30\$ sont exigibles.

Les enfants inscrits et leurs parents accompagnateurs doivent être présents pour recevoir les cadeaux.



Prénom et nom de l'adulte :

Lien avec l'enfant :

Téléphone:

Courriel :

Adresse :

Prénom et nom :
Âge (12 ans et moins) :
3 idées de cadeaux souhaités :
3 idées de livres souhaités :

Prénom et nom :
Âge (12 ans et moins) :
3 idées de cadeaux souhaités :
3 idées de livres souhaités :

Prénom et nom :
Âge (12 ans et moins) :
3 idées de cadeaux souhaités :
3 idées de livres souhaités :

Prénom et nom :
Âge (12 ans et moins) :
3 idées de cadeaux souhaités :
3 idées de livres souhaités :

Formulaires disponibles en ligne. (Si vous avez plus de quatre enfants, remplir un formulaire supplémentaire)

CET AUTOMNE À LA BIBLIOTHÈQUE

Du 19 septembre au 17 décembre — Exposition photo

La photographe Véronique Lefrançois exposera une sélection de ses photographies sur les murs de la bibliothèque. Une belle occasion de découvrir son travail... et peut-être même de trouver une idée de cadeau pour Noël!

À noter : Mme Lefrançois sera à la chasse aux images pendant cette période; aucun vernissage n'est donc prévu.



30 septembre, 18 h 30 — Soirée Scrabble duplicate

Apportez votre jeu de Scrabble et votre bonne humeur! Vous n'avez pas de jeu? Pas de problème, vous pourrez tout de même participer.

Du 3 au 24 octobre — Combien de bonbons dans le pot?

Observez bien et tentez de deviner combien de bonbons se cachent dans notre pot! La personne dont l'estimation se rapproche le plus du nombre exact remportera le pot et tout son contenu.

Tirage : 24 octobre à 15 h



24 octobre, 10 h — Heure du conte d'Halloween

Enfilez votre costume et venez profiter d'une heure du conte suivie d'un bricolage et d'une petite collation.

Inscription préférable afin de prévoir le matériel et les collations.

Du 17 au 24 octobre — Semaine des bibliothèques publiques

Sous le thème « Ma biblio : de tout, partout, pour tout le monde », cette semaine est l'occasion de (re)découvrir votre bibliothèque et tout ce qu'elle a à offrir.

Surprises, petites gâteries et breuvages seront au rendez-vous! Profitez-en pour venir piquer une petite jasette avec nous et nous partager vos suggestions de lectures ou d'ateliers que vous aimeriez retrouver à la bibliothèque.



Votre prochaine lecture vous attend

De nombreuses nouveautés font leur entrée sur les rayons cet automne, pour les adultes comme pour les jeunes lecteurs. Parmi celles-ci :

Adultes : Le Guide de l'auto 2027, Les derniers Mandarins, La dame venue du Sud, La société de l'archange, Comme un goût de miel #3, Roche, papier, ciseaux, ainsi que les nouvelles séries Fête foraine et Un pays improbable.

Jeunesse et BD : Les Chats en BD #3, Soccer Maniacs, Fort Trouillard, Ultime frisson!, Winx Club, Frigiel et Fluffy : Il était une fois et La boutique d'Apolline.

Et plusieurs autres nouveautés vous attendent en bibliothèque!

LA MAGIE DES FÊTES S'INSTALLE À LA BIBLIOTHÈQUE



Salon de Noël – 27, 28 et 29 novembre

Laine, bois, chocolat, métal, carton, savons, cire et bien d'autres matériaux seront transformés en créations uniques par les artisans présents. L'endroit idéal pour dénicher des cadeaux originaux pour le temps des Fêtes!

Et avez-vous été sages cette année? Le père Noël viendra peut-être nous rendre visite!

Les visiteurs sont également invités à apporter des denrées non périssables, qui seront remises à la guignolée de La Petite Mission.

Horaire

Vendredi 27 novembre : 13 h à 16 h

Samedi 28 novembre : 10 h à 16 h

Dimanche 29 novembre : 10 h à 15 h

12 décembre, 10 h – Heure du conte de Noël en pyjama

Youpi! Pas besoin de s'habiller pour venir à la bibliothèque! Enfilez votre pyjama et venez écouter une histoire de Noël, faire un bricolage et profiter d'une petite collation spéciale. Un bel avant-midi en perspective!

Inscription préférable afin de prévoir le matériel et les collations.

Congé des Fêtes

La bibliothèque sera **fermée du 20 décembre au 6 janvier inclusivement**.

Chers usagers, merci de faire vivre notre bibliothèque par votre présence et votre amour des livres. C'est toujours un réel plaisir de vous accueillir.

Nous vous souhaitons un très joyeux temps des Fêtes, ainsi que bonheur et santé pour la nouvelle année. Au plaisir de vous retrouver en janvier 2027!

France et Layïla

DATES À RETENIR

L'Accorderie prend forme : venez en apprendre davantage !

Le projet d'Accorderie de Saint-Donat et de Notre-Dame-de-la-Merci poursuit son cheminement! Une rencontre d'information aura lieu le 24 septembre à la salle Lans-en-Vercors de Saint-Donat.

Afin de permettre au plus grand nombre de participer, deux séances identiques sont proposées :

16 h à 17 h — Rencontre d'information

ou

18 h à 19 h — Rencontre d'information

Un moment de réseautage aura lieu entre les deux séances, autour de boissons et de collations.

Salle Lans-en-Vercors
351, rue Lambert, Saint-Donat

Cette rencontre sera l'occasion d'en apprendre davantage sur le fonctionnement d'une Accorderie, de poser vos questions et de découvrir comment ce projet d'entraide prendra vie dans nos communautés.

Pour toute question :
projetaccorderiesdndm@gmail.com



Femmes actives — Prochains soupers

Les Femmes actives vous invitent à leurs prochains soupers, qui auront lieu à 17 h 30 aux dates suivantes :

8 septembre • 15 octobre • 3 décembre

Pour plus d'information, communiquez avec Denise Charpentier au 514 609-2687.

Petits plats congelés — CABCM

Envie de profiter du service de petits plats congelés du CABCM?

Les commandes se font le premier mardi du mois et la livraison a lieu le deuxième mardi du mois à la salle communautaire.

Le menu est disponible à La Petite Mission ainsi que sur le tableau d'affichage du Manoir.

Pour information ou pour commander :
Line Tremblay | 819 217-0187

Le CABCM à votre service!



OCTOBRE

D

L

M

M

J

V

S

				1 BAC NOIR BAC BRUN	2 BAC BRUN Secteur spécial	3
4		5 BAC BLEU	6	7	8	9
11	12 HÔTEL DE VILLE FERMÉ	13 SÉANCE DU CONSEIL	14 BAC NOIR Secteur spécial	15 BAC NOIR BAC BRUN RÉSIDUS VERTS	16 BAC BRUN Secteur spécial Encombrants	17
18	19 BAC BLEU	20	21	22	23	24 L'heure du compte HALLOWEEN
25 BUREAU DE VOTE PAR ANTICIPATION	26	27	28 BAC NOIR Secteur spécial	29 BAC NOIR BAC BRUN	30 BAC BRUN Secteur spécial	31 SENTIER HANTÉ

NOVEMBRE

D

L

M

M

J

V

S

1 JOUR DE SCRUTIN	2 BAC BLEU	3	4	5	6	7
8	9 SÉANCE DU CONSEIL	10	11 BAC NOIR Secteur spécial HÔTEL DE VILLE FERMÉ BIBLIOTHÈQUE FERMÉ	12 BAC NOIR BAC BRUN	13 BAC BRUN Secteur spécial	14
15	16 BAC BLEU	17	18		20	21
22	23	24	25 BAC NOIR Secteur spécial	26 BAC NOIR BAC BRUN	27 BAC BRUN Secteur spécial Encombrants	28
29 SALON DE NOËL	30 BAC BLEU				SALON DE NOËL	

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9 BAC NOIR Secteur spécial	10 BAC NOIR BAC BRUN	11 BAC BRUN Secteur spécial	12 L'heure du compte Noël
13 CAFÉ CAUSERIE	14 BAC BLEU SÉANCE DU CONSEIL	15 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL	16	17	18	19
20	21	22	23 BAC NOIR Secteur spécial	24 BAC NOIR	25	26
BIBLIOTHÈQUE FERMÉE POUR LE TEMPS DES FÊTES			HÔTEL DE VILLE ET BIBLIOTHÈQUE FERMÉS POUR LE TEMPS DES FÊTES			
27	28 BAC BLEU	29	30	31		
BIBLIOTHÈQUE FERMÉE POUR LE TEMPS DES FÊTES			HÔTEL DE VILLE ET BIBLIOTHÈQUE FERMÉS POUR LE TEMPS DES FÊTES			

À retenir cet automne

Élection partielle — 1er novembre

Les citoyens seront appelés aux urnes le 1er novembre 2026 afin de pourvoir le siège no 2 du conseil municipal. Retrouvez toutes les dates importantes et les modalités de vote dans les pages consacrées à l'élection partielle.

Stationnement de nuit — dès le 1er novembre

Du 1er novembre au 15 avril, entre 23 h et 7 h, il est interdit de stationner dans les rues afin de permettre le bon déroulement des opérations de déneigement.

15 décembre | 19 h 00 | Salle communautaire

Le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire consacrée à l'adoption du budget 2027.

Période des Fêtes

Veuillez prendre note que l'hôtel de ville sera fermé les 23-24-26 décembre et les 30-31-1^{er} janvier inclusivement à l'occasion de la période des Fêtes.

La bibliothèque municipale sera fermée du 20 décembre au 6 janvier inclusivement.

CIRCUIT MECAGLISSE
LE PARADIS DES SPORTS MOTORISÉS
ÉTÉ - HIVER

1253 Chemin Dufresne, N-D-M
info@mecaglisse.com | (819) 424-3324
www.mecaglisse.com

**LES RÉNOVATIONS
C.M.P.**
Entrepreneur Général Résidentiel et Commercial depuis 1996
Pierre Cadotte
514-996-2561

2980 chemin de la Salle
Notre-Dame-de-la-Merci
QC, J0T 2A0
renocmp@gmail.com

Travaux d'intérieur et d'extérieur
Cuisine, Salle de bain, Céramique
Peinture, Terrasse (Patio)
RBQ: 8269 5479 22

PROCHAINE ÉDITION Le Rassembleur JANVIER 2027

Affichez votre entreprise à la toute dernière page dans un espace publicitaire au dos de la publication au tarif de 30\$ la parution au format carte d'affaires.

Pour réserver, vous devez remplir le formulaire «Contrat publicitaire» qui est disponible sur le site de la Municipalité : mun-ndm.ca

Le Rassembleur est un journal trimestriel publié tous les trois mois.

Dates de tombées pour l'année 2027

ÉDITION 2027 TOMBÉE PARUTION

Hiver	23 nov 26	Début janvier 27
Printemps	26 février	Début avril
Été	28 mai	Début juillet
Automne	27 août	Début octobre

Pour en savoir plus, contactez le service des communications au 819 424-2113, poste 7208.

